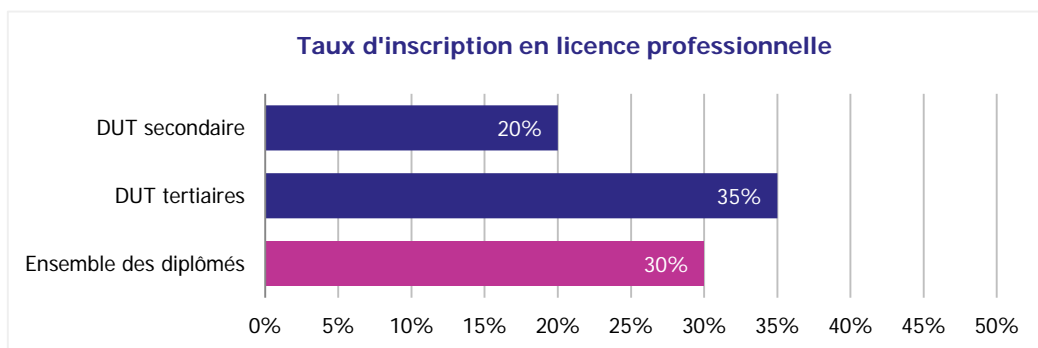
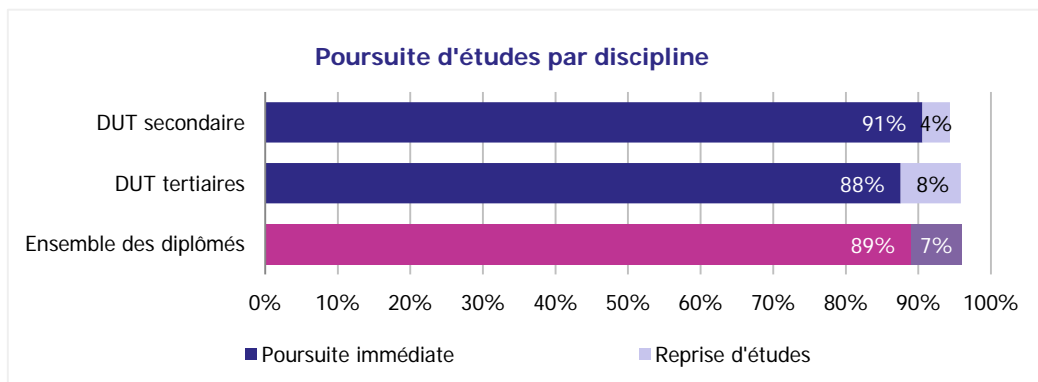


Parcours d'études après un DUT



Définitions

Taux de poursuite d'études :

Part des diplômés inscrits dans une formation l'année suivant l'obtention du diplôme.

Taux de reprise d'études :

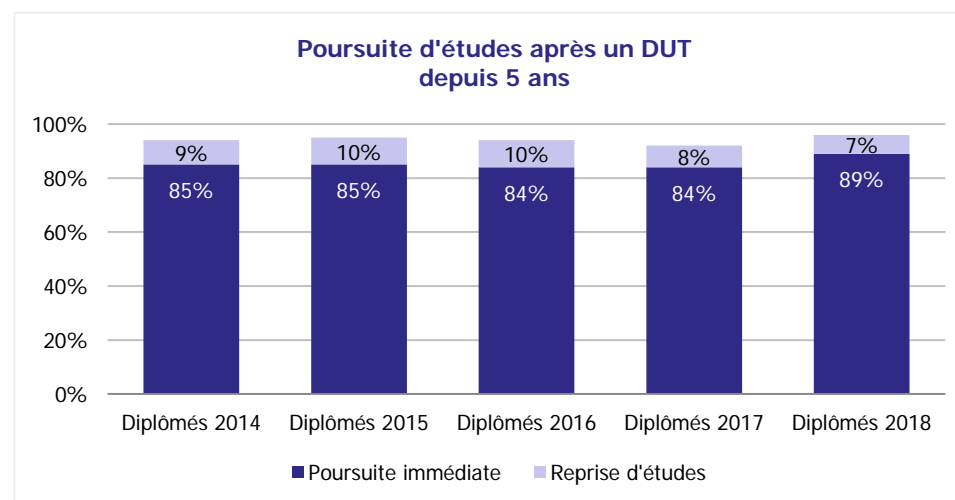
Part des diplômés inscrits dans une formation après une ou deux années d'interruption d'études.

Taux d'inscription en licence professionnelle :

Part des diplômés inscrits en licence professionnelle, quelle que soit l'année d'inscription.

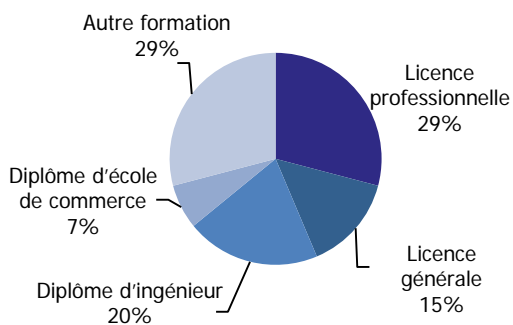
Après avoir obtenu leur diplôme à l'Université Gustave Eiffel, les titulaires d'un DUT en 2018 ont très majoritairement poursuivi leur parcours de formation : 89 %, soit 5 points de plus que leurs aînés des promotions antérieures. Parmi ceux qui ont interrompu leurs études, près de six diplômés sur dix se réinscrivent dans une formation. Au total, l'arrêt durable des études (au moins trois ans) ne concerne qu'une minorité (4 % des diplômés). Les diplômés de DUT Génie thermique et énergie d'une part et Techniques de commercialisation d'autre part, interrompent plus fréquemment leurs études.

Ainsi, les diplômés 2018 s'inscrivent plus souvent que leurs aînés dans une formation après l'obtention de leur DUT. D'ailleurs, quasiment un tiers des diplômés prolongent leurs cursus par une licence professionnelle, soit un peu plus souvent que les diplômés de la dernière promotion (+ 2 points). Les diplômés de DUT tertiaires privilégient plus fréquemment les licences professionnelles, et tout particulièrement les diplômés de Techniques de commercialisation (quatre diplômés sur dix), tout comme les étudiants ayant obtenu leur DUT en apprentissage.

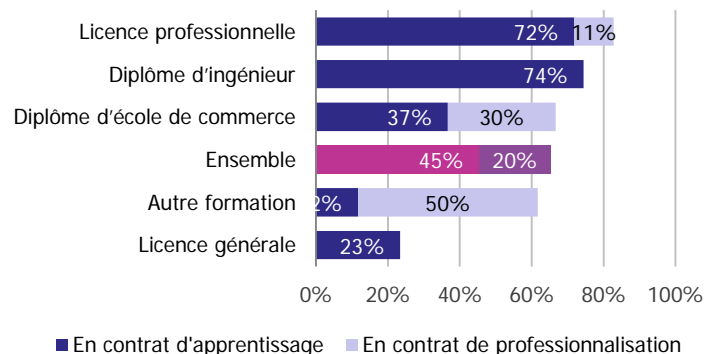


Les formations après le DUT

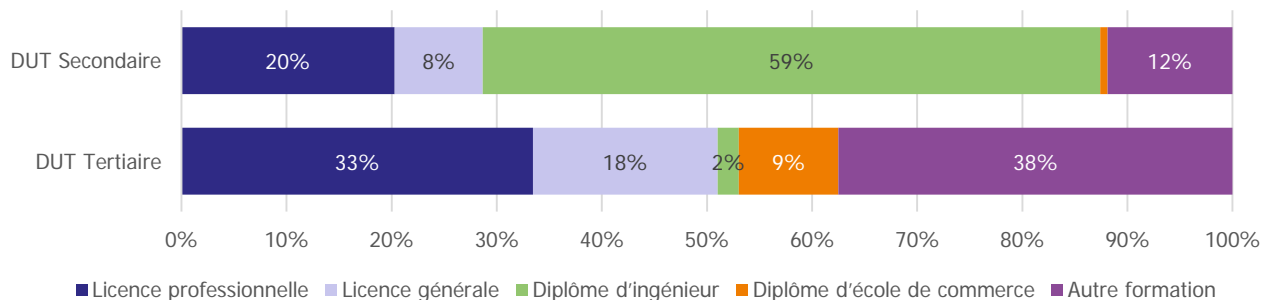
Etudes suivies immédiatement après le DUT



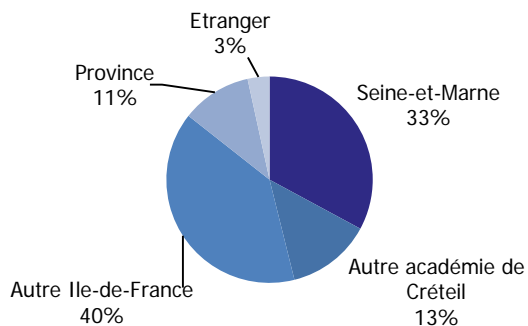
Poursuite d'études sous contrat



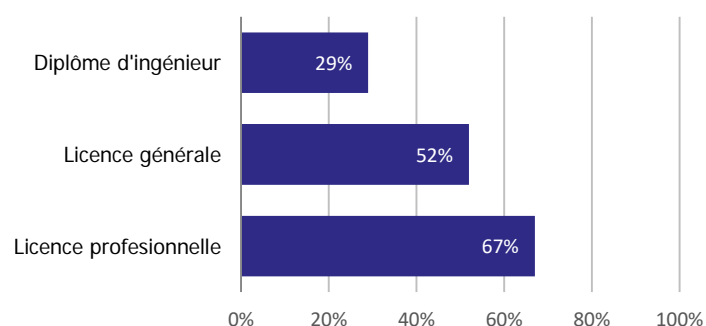
Formation suivie selon la discipline



Lieu des études



Taux de poursuite à l'Université Gustave Eiffel



Près de 30% des diplômés de DUT se sont inscrits en licence professionnelle et un septième en licence générale. La poursuite en licence, professionnelle ou générale, concerne la moitié des diplômés de DUT tertiaires contre un peu plus d'un quart des diplômés de DUT secondaires. Ces derniers préparent majoritairement des diplômes d'ingénieur. La plupart des diplômés sont inscrits dans une formation de niveau bac + 3. Quelques étudiants sont inscrits à un niveau inférieur, par exemple en DCG (Diplôme de comptabilité et de gestion), en prépa ATS (adaptation technicien supérieur) destinant à la poursuite en école d'ingénieur, ou école de communication digitale.

La moitié des diplômés poursuivent leurs études sous statut d'apprenti et un cinquième a signé un contrat de professionnalisation. En particulier, près du quart des inscrits en cursus ingénieur et en licence professionnelle poursuivent en apprentissage.

La grande majorité poursuivent leurs études en Ile-de-France, et plus particulièrement dans l'académie de Créteil (la moitié). En effet, les deux tiers des inscrits en licence professionnelle continuent leur cursus à l'Université Gustave Eiffel, comme la moitié des étudiants en licence académique. En revanche, pour devenir ingénieur, moins d'un tiers sont restés dans l'établissement. Les études à l'international ne concernent guère d'étudiants, sauf les diplômés de Techniques de commercialisation (11 %).

La grande majorité des diplômés de DUT poursuivent leurs études avec succès : 94 % ont validé leur année de formation.

Définition

Taux de poursuite d'études à l'université Gustave Eiffel :

Part des étudiants inscrits à l'université Gustave Eiffel parmi les diplômés ayant poursuivi leurs études immédiatement après le DUT.

L'insertion professionnelle

	Diplômés 2016, 2017 et 2018
Taux de diplômés sur le marché de l'emploi	8 %
Taux de chômage	13 %
Temps d'accès à l'emploi	3,6 mois
Salaire moyen à l'embauche	1 422 €
Conditions d'emploi à 30 mois	
Taux d'emploi stable	72 %
Part des PCS cadre et profession intermédiaire	75 %
Salaire moyen à 30 mois	1 837 €

Définitions

Taux de diplômés sur le marché de l'emploi :

Part des diplômés actifs 30 mois après l'obtention du diplôme parmi l'ensemble des diplômés de DUT.

Temps d'accès à l'emploi :

Durée moyenne entre l'obtention du diplôme et la date d'entrée dans le premier emploi. Les étudiants ayant poursuivi leurs études l'année suivant l'obtention du diplôme sont exclus du calcul.

Taux de chômage :

Part des actifs en recherche d'emploi au moment de l'enquête.

Taux d'emploi stable :

Part des emplois stables (CDI + fonctionnaire) parmi les diplômés en emploi.

Part des PCS cadre et profession intermédiaire :

Part des emplois de niveau cadre et profession intellectuelle supérieure et de niveau profession intermédiaire parmi les diplômés en emploi. Les emplois sont classés selon la nomenclature des Professions et catégories sociales de l'INSEE.

Salaire moyen à l'embauche :

Salaire net mensuel à l'embauche pour les salariés en France, à temps complet, en euros.

Salaire moyen à 30 mois :

Salaire net mensuel pour les salariés en France, à temps complet (primes éventuelles mensualisées) en euros.

Moins d'un dixième des titulaires d'un DUT intègrent le marché du travail avec ce seul diplôme. Trente mois après la sortie de formation, 13 % sont en recherche d'emploi (soit un peu plus souvent que l'ensemble des DUT au niveau national*). Les diplômés accèdent à l'emploi en moyenne en 3,6 mois ; les deux tiers sont recrutés en trois mois ou moins.

Les conditions d'emploi au moment de l'enquête sont comparables, voire meilleures que celles observées au niveau national. Ainsi, les trois quarts ont signé des contrats stables. De même, les trois quarts occupent des fonctions relevant de la catégorie des cadres ou professions intermédiaires selon la nomenclature de l'INSEE. Enfin, ils perçoivent un salaire en moyenne plus élevé.

* Les indicateurs d'insertion des diplômés de DUT à 18 et 30 mois s'améliorent. Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Note Flash du SIES n°29, décembre 2019.

Sources et méthodologie

Source :

Apogée et enquête téléphonique et électronique, 30 mois après l'obtention du diplôme.

Champ :

Diplômés de DUT en 2018, soit 498 diplômés.

Taux de parcours connus :

87 % pour l'ensemble des diplômés.

Méthodologie :

- ◆ L'insertion est évaluée pour les diplômés n'ayant pas obtenu d'autres diplômes.
- ◆ Les statistiques ont été redressées.